

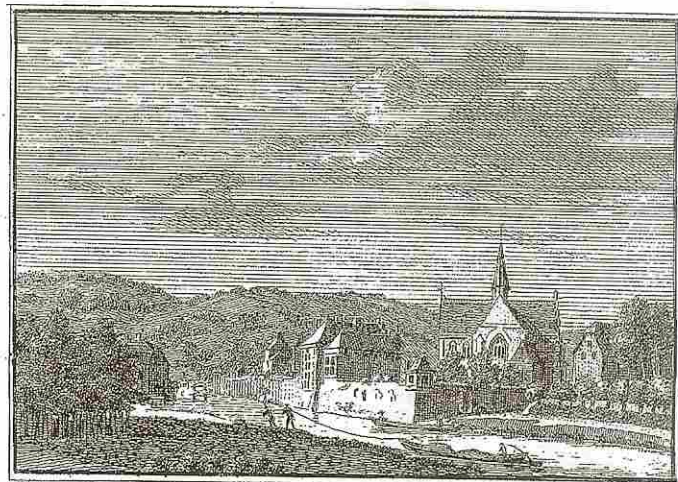
Les inondations au XVIII^e siècle

PLANTÉE au confluent de trois cours d'eau, quatre si l'on compte l'Arquet, Namur est périodiquement victime de crues catastrophiques ; au cours des Temps modernes, on relève une douzaine de graves épisodes. Les « grossés aiwes » font partie du quotidien et elles n'inspirent pas la même terreur que les épidémies. Jamais, par exemple, elles ne sont perçues comme une punition divine nécessitant des actes de piété expiatoire. Les archives en laissent des traces plus rationnelles, relevés de dégâts ou demandes de modération de redevances, spécialement de la part des meuniers, dont les installations ont été improductives ou détruites par les eaux. Des plaintes chantées rappellent ces temps difficiles. En 1565, l'inondation inspire même une épopée en vers latins à l'échevin Gabriel Goffart, dit Plumecocq (1534-1579), dont la plume bien terre à terre a aussi chanté les ressources naturelles de la région.

L'inondation la plus grave de l'histoire namuroise est sans doute celle de 1740, année de toutes les catastrophes : elle frappe à trois reprises, à l'entrée de l'hiver, et dure en tout trois semaines. Quand les eaux se retirent de la ville qu'elles ont presque entièrement sub-

mergée, elles laissent des dégâts considérables : le rempart est ébranlé jusqu'aux fondations sur une grande longueur, écroulé même par endroits, des portions de chaussées ont disparu, à Jambes spécialement, et les pavés des églises ont été gâtés. La vieille collégiale Saint-Aubain a spécialement souffert, fragilisée jusque dans ses fondements : elle ne s'en remettra pas.

Divers documents évoquent la catastrophe. À Jambes, certains réfugiés doivent enfoncer le toit du grenier où ils se sont blottis pour trouver refuge sur des embarcations. Les religieuses de Salzennes, en bord de Sambre, sont aux premières loges. Elles doivent entendre la messe dans les dortoirs ; leurs moulins ont de l'eau jusqu'au toit, les plus bas sont même totalement submergés ; quant aux chaudières et aux fours de la brasserie, ils sont détruits. Un *Mémoire des devoirs et précautions que messieurs les mayeur et eschevins ont prises aux tems des Inondations arrivées les 11, 19 et 23 décembre 1740* décrit les secours organisés par le Magistrat : des barques placées en six endroits de la ville ravitaillent en pain et en bière les sinistrés, sous la direction de responsables de quartier et avec l'aide de porteurs de sacs réquisitionnés. *Les barquettes dont on s'était*



380. d. De ABDEY SALZINNE l'ong de Sambre by NAMEN 1740. 28.5.7

pourvu ne suffisant pas pour le besoing des bourgeois et de la garnison, on du en faire venir de tout côté, à grands fraix et avec péril évidant de la vue de ceux qui les alloint chercher. Cette catastrophe est heureusement peu meurtrière : grâce au Seigneur, toutes ces calamités se sont passées sans aucun malheur, nonobstant le péril évident et journalier des personnes qui

devoit aller sur l'eau avec des barquettes ; seulement un manant des keutures avec son fils, occupé à rapêcher des clappes et autres marchandises de bois entrérez par les eaux, ont eu le malheur d'être noyez dans les jardins en dessous de la montagne de Bouge.



La Société royale Sambre et Meuse réunit des historiens, archéologues et historiens de l'art, partageant avec des amateurs éclairés leur passion pour le passé de l'ancien comté et de l'actuelle province de Namur.

L'association a été fondée en 1924. Depuis lors, elle publie, outre divers ouvrages, la revue trimestrielle "Cahiers de Sambre et Meuse" (anciennement "Le Guetteur Wallon"). Elle organise aussi des confé-

rences (les Midis de l'Histoire namuroise), des concours et expositions.

La cotisation annuelle de 25 € donne droit à l'abonnement aux Cahiers. N'hésitez donc pas à la rejoindre par simple virement au compte BE78 0682 0096 0886 de Sambre et Meuse a.s.b.l., Namur.

www.sambreetmeuse.be
asblsambreetmeuse
@gmail.com